



PRÉFET COORDONNATEUR  
DE BASSIN ARTOIS-PICARDIE



Etablissement public du Ministère chargé  
du développement durable

Lille, le 17 septembre 2015

## Communiqué de presse

### INAUGURATION D'OVILLEO A MARQUETTE-LEZ-LILLE LA PLUS IMPORTANTE STATION D'EPURATION AU NORD DE PARIS



Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, préfet coordonnateur du bassin Artois-Picardie, a inauguré « Ovilleo », ce jeudi 17 septembre 2015, la station d'épuration située à Marquette-lez-Lille. Il était entouré de Damien Castelain, président de la Métropole européenne de Lille (MEL), Sébastien Leprêtre, maire de La Madeleine et vice-président de la MEL, Jean Delebarre, maire de Marquette-lez-Lille, Antoine Frérot, président directeur général du groupe Véolia et Olivier Thibault, directeur général de l'agence de l'eau Artois-Picardie.

#### **La plus grosse station d'épuration au nord de Paris**

La station d'épuration Ovilleo est le dossier le plus important jamais financé par l'agence de l'eau Artois-Picardie. Sur un total de 145 millions d'euros, celle-ci a contribué à sa réalisation à hauteur de 91 millions d'euros répartis en subvention (35 millions d'euros) et en avances remboursables (56 millions d'euros). Cette station traitera les eaux usées de 37 communes soit l'équivalent de 620 000 habitants, la moitié de la population de la métropole lilloise. C'est ainsi l'une des 10 plus importantes stations d'épuration françaises et la plus grosse au nord de Paris.

#### **Une station d'épuration conforme aux nouvelles normes européennes**

La station Ovilleo est construite sur le site même de l'ancienne station mise en service en 1969. Celle-ci ne répondait plus aux exigences de la directive européenne sur les eaux résiduaires urbaines du 21 mai 1991 qui protège l'environnement aquatique des effets négatifs des eaux résiduaires (comme l'eutrophisation). Par ailleurs, l'arrêté préfectoral du 12 janvier 2006 a classé l'ensemble des eaux de surface continentales et littorales du bassin Artois-Picardie en zone sensible à l'eutrophisation et impose un traitement plus poussé de l'azote et du phosphore. Ainsi, malgré l'instauration, en février 2013, de la filière de traitement des eaux, la Métropole a été tenue de mettre en conformité sa plus importante station d'épuration.

De plus, cet ouvrage s'inscrit dans le champ d'application de la directive cadre européenne sur l'eau, du 23 octobre 2000, qui vise l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau en 2015.

#### **Une station d'épuration innovante et exemplaire**

La collectivité a décidé de repenser totalement cette station d'épuration et, en concertation, avec les services de la police de l'eau, a bâti un outil disposant des dernières techniques existantes.

Les normes de rejets très poussées, la valorisation du biogaz, la réutilisation des eaux industrielles, la limitation des odeurs et des bruits ainsi que l'intégration paysagère, la gestion des eaux pluviales vers une zone plantée et la création de zones humides à proximité de la Marque rendent ce projet exemplaire.

Service régional de la communication interministérielle  
Préfecture de la région Nord – Pas-de-Calais  
Tél. 03 20 30 52 50  
pref-communication@nord.gouv.fr  
www.nord.gouv.fr  
facebook.com/prefetnord – twitter.com/prefet59

Service Communication et Information  
Agence de l'Eau Artois Picardie  
Monique Cordonnier  
Tél. 03 27 99 90 48 / 06 11 77 89 26  
m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr  
www.eau-artois-picardie.fr